



Commune de MINORVILLE 54385

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 28-04092023 – Tarifs location petite salle

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	7
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	8
Date de Convocation :	28 août 2023
Date d'affichage	28 août 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à 20h, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HENNEBERT, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anne SCHOUG, Isabelle BRISSON, Astrid MALLICK, Messieurs Philippe HENNEBERT, Stéphane MOUROT, Jérôme MACQUIN et Philippe NICLOUX.

Etaient absents excusés : Monsieur Marc THIRIOT et Stéphane SCHOUG ayant donné procuration à Jérôme MACQUIN.

Etait absent : Monsieur Aurélien ZIEGLER.

Monsieur Stéphane MOUROT a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Tarifs location petite salle

Après en avoir délibéré

Le Conseil municipal,

A la majorité

- **Fixe la location de la petite salle située dans les locaux de la Mairie à 30,00 €, aux habitants de Minorville.**
- **Fixe la location de cette salle à 60,00 € aux extérieurs.**
- **Le montant de la caution est fixé à 200,00 €.**
- **Ces tarifs prennent effet au 4 septembre 2023 et resteront en vigueur jusqu'à nouvelle décision du Conseil municipal.**

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an ci-dessus

Après dépôt en Sous- Préfecture mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire, ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus ;

Et publication ou notification pour extrait conforme.

Le 04/09/2023

Le Maire

Philippe HENNEBERT

